

BURKINA FASO
Unité - Progrès - Justice

DEVELOPPEMENT DURABLE:
Contenu du concept et implications
pour la recherche scientifique au BURKINA FASO.

Exposé introductif présenté au Forum National de la Recherche Scientifique
et des Innovations Technologiques (F R S I T), 3^{ème} édition.
Du 30 mars au 5 avril 1998, Ouagadougou,

Issa Martin BIKIENGA
Ingénieur Agro - Economiste

INTRODUCTION

Le concept de Développement Durable est si couramment utilisé de nos jours que l'on peut se demander s'il est encore pertinent de chercher à le définir. Beaucoup d'écrits ont été publiés sur ce sujet. Dans cet exposé introductif, nous voulons redire les mêmes choses, quelquefois même l'évidence en d'autres termes dans un contexte spécifique qu'est le Forum National de la Recherche Scientifique et des Innovations Technologiques. Ce forum s'est donné pour thème: Recherche Scientifique et Développement Durable, un thème d'actualité.

Notre exposé va s'articuler autour de quatre points :

1. Il sera d'abord présenté le contenu du concept de Développement Durable
2. Les options en matière de développement ayant évolué, nous parlerons de la démarche en faveur d'un Développement Humain Durable.
3. Nous pensons qu'il est utile de connaître les éléments fondamentaux de la Politique Nationale de Développement Humain Durable du Burkina Faso.
4. Enfin, nous dirons quelles sont les implications pour la recherche scientifique au Burkina Faso.

1. CONCEPT DE DEVELOPPEMENT DURABLE.

La notion de Développement n'est pas facile à définir. Pour être pratique et aisément compris, nous allons emprunter la définition donnée par Cyril GOUNGOUNGA dans sa publication d'octobre 1994 intitulée "Les déterminants d'un développement durable en Afrique"¹.

L'auteur fait observer d'abord qu'à la veille du vingt et unième siècle, la préoccupation majeure des Etats est et demeure la mise en place d'une politique adéquate pour assurer un bien être, voire un mieux être des populations. Cela apparaît dans pratiquement tous les programmes des partis politiques lors des consultations électorales.

En d'autres termes, les dirigeants cherchent à assurer le développement à leurs peuples.

Vu sous cet angle, le développement, qui revêt une notion relative, désigne l'ensemble des comportements et des habitudes de la société, susceptibles de provoquer l'accroissement des richesses.

Pour un pays ou une région, le développement peut se définir comme étant la mutation qualitative des situations.

¹ GOUNGOUNGA C., "Les déterminants d'un développement durable en Afrique. Conférence".

Le développement peut être perceptible à travers les réalisations physiques telles les équipements urbains ou ruraux, les bâtiments, les infrastructures routières, le matériel roulant, l'énergie, l'aéronautique, etc.

Cependant, il peut aussi être moins visible comme l'évolution de la santé, le recul de l'analphabétisme.

Outre, par ses aspects qualitatifs, le développement peut être cerné de manière quantitative à travers les indicateurs de développement dont le plus connu et le plus utilisé est le Produit National Brut (PNB) par tête d'habitant. Et il en a été ainsi jusqu'en 1990.

S'agissant maintenant de la notion de durabilité, elle est aussi difficile à définir. Nous allons tenter de donner une approche permettant de la cerner plus facilement. Le développement, qui est la recherche du bien-être ou l'évolution vers le mieux-être, implique une utilisation des ressources. Le développement peut être qualifié de durable si ses manifestations peuvent se reproduire de manière continue sur une longue période, sans qu'il n'y ait ni épuisement ni détérioration des ressources. En d'autres termes, si nous recherchons un développement durable nous devons utiliser les ressources à notre disposition selon des modalités qui ne compromettent pas les possibilités pour les générations futures de répondre à leurs besoins, c'est-à-dire sans sur-exploitation ni épuisement, notamment des ressources non renouvelables. Si nous venions à épuiser les ressources non renouvelables, il convient alors de réinvestir les revenus dégagés de leur utilisation afin de constituer un capital de remplacement.

Ce qu'il faut retenir c'est que le développement durable auquel nous aspirons tous, nous oblige à gérer les ressources dont nous disposons afin de sauvegarder un potentiel suffisant pour les générations futures.

2. DEMARCHE EN FAVEUR D'UN DEVELOPPEMENT HUMAIN DURABLE.

La notion de Développement Durable a connu une évolution. En effet, devant le constat que le bien-être économique n'est pas le seul objectif des hommes, que le PNB ne peut plus être le seul indicateur pertinent du développement, et au regard des multiples problèmes sociaux et environnementaux, il est apparu au cours des années 1990 des conceptions humanistes du développement d'une part, et des préoccupations de la communauté internationale relatives à la dégradation de l'environnement et à la durabilité des actions de développement d'autre part (², ³).

² Burkina Faso, 1991 : "Première conférence de table ronde des partenaires pour le développement du Burkina Faso. Genève, du 23 au 24 mai 1991".

³ GREGOIRE L.J, 1998 : "La démarche nationale en faveur du Développement Humain Durable: concept et principaux instruments. Document présenté à l'atelier d'information et de concertation sur le concept du Développement Humain Durable. Bobo - Dioulasso, du 10 au 23 mars 1998.

Le constat fait montre clairement l'insuffisance de la dimension strictement économique du développement. L'amélioration effective des conditions de vie humaine, la participation des populations à la définition et à la réalisation de leur destin, l'Etat de droit, la démocratie pluraliste, la liberté de la presse, etc. furent plus tard reconnus comme des objectifs prioritaires de développement par la communauté internationale. A partir de ce moment, l'on introduisit la notion de Développement Humain Durable qui permet de formaliser la dimension humaine du développement.

Pour appréhender le Développement Humain Durable, l'on utilise l'indicateur de Développement Humain (IDH) développé par le PNUD en 1990. L'IDH prend en compte trois facteurs :

1. La longévité (l'espérance de vie à la naissance);
2. Les connaissances (taux d'alphabétisation des adultes et taux brut de scolarisation);
3. Le revenu par tête (PIB réel par habitant).

Les données utilisées pour le calcul de l' IDH correspondent à des indicateurs normalisés couramment élaborés et utilisés par les Gouvernements et les organisations internationales. Les modalités de calcul de l' indicateur, qui ont été affinées au fil des années depuis 1990, sont détaillées dans les notes techniques des éditions du rapport mondial sur le développement humain publié par le PNUD.

Il faut savoir que la valeur théorique maximum de l'IDH est de 1, et que les pays peuvent être classés selon la valeur de leur indice. De nombreux pays ne sont séparés que par quelques millièmes de point, et les imprécisions des statistiques de base font que de tels écarts ne sont pas nécessairement significatifs.

La valeur de l'Indicateur de Développement Humain Durable pour le Burkina Faso publiée dans le dernier rapport Mondial sur le Développement Humain (PNUD, 1997), données relatives à l' année 1994, est de 0,221, ce qui place le pays au 172^{ème} rang mondial sur 175 pays considérés. La valeur de l' IDH du Burkina Faso est légèrement en deçà de la moyenne pour la région Afrique subsaharienne (0,380) et de la moyenne des pays les moins avancés (0,336).

Le retard accusé par le Burkina Faso sur les autres pays d' Afrique subsaharienne est dû principalement à la faiblesse des performances en matière d'éducation (scolarisation, alphabétisation). On constate en effet que les deux autres composantes de l' IDH, l' espérance de vie et le PIB par habitant, enregistrent au Burkina Faso des écarts moins significatifs que dans le reste de l' Afrique subsaharienne.

L'intérêt qu' il faut retenir de l'IDH est qu'il permet aux dirigeants de cerner les contraintes inhérentes à leurs pays, mais aussi les avancées en matière de développement humain dans les domaines de la santé, de

l'éducation et des revenus. En d'autres termes, il indique clairement les efforts à faire et les stratégies à mettre en oeuvre.

Un fait important à citer est que le DHD tient compte du genre. A ce propos, deux types d'indicateurs sont utilisés. Il y a d'abord l'Indicateur sexospécifique de Développement Humain Durable (ISDH), qui utilise les mêmes variables que l'IDH mais en prenant en compte le niveau de disparités entre hommes et femmes. Le calcul fait pour le Burkina Faso indique que le pays a réalisé des efforts dans le domaine de l'égalité sociologique entre les sexes.

L'autre indicateur employé est l'Indicateur de Participation des femmes (IPF) qui permet d'avoir une mesure de la position des femmes dans la société et plus particulièrement de leur accès aux ressources économiques et au pouvoir décisionnel politique. Selon le rapport Mondial sur le développement humain 1997, le Burkina Faso a un indice bien supérieur à la moyenne de l'Afrique subsaharienne et des pays les moins avancés.

Pour affirmer sa volonté d'aller véritablement dans le sens du développement humain durable le Burkina Faso a élaboré sa politique en la matière.

3. LES ELEMENTS DE LA POLITIQUE NATIONALE DE D.H.D.

La politique nationale de **DHD** a pour objet de centrer le développement national sur le concept de sécurité humaine permettant à chaque Burkinabé d'accéder à:

1. **la sécurité économique** liée à un emploi rémunérateur. Le Gouvernement burkinabé mise sur un taux d'accroissement annuel du PIB par tête d'au moins 3% sur la période 1996-2005 avec un quasi doublement du niveau moyen d'habitant, qui passerait de 300\$ à 500\$ US en 2005. Les perspectives de croissance à moyen et long terme reposent sur:

- l'accroissement de la production agricole;
 - le renforcement de la production et de la transformation du coton;
 - l'intensification de la production animale et de ses dérivés;
 - le développement des cultures fruitières et maraîchères;
 - le développement optimal des ressources humaines, la réduction des déficits sociaux, l'amélioration du niveau de revenu des couches les plus pauvres.
2. **la sécurité sanitaire** liée à un accès à moindre coût à des soins médicaux aussi bien préventifs que curatifs. L'objectif visé est d'atteindre une espérance de vie de 54 ans à l'an 2000 (contre 48 ans) et 57 ans environ en l'an 2005. Les taux de mortalité globale et infantile doivent être réduits et ramener respectivement à 14 et 70‰ en l'an 2000. La stratégie pour y parvenir repose sur les soins de santé primaires, en particulier l'Initiative de Bamako.
3. **la sécurité alimentaire** liée à l'accès à une alimentation de base y compris l'eau. Le Gouvernement souhaite réaliser un accroissement de la production agricole qui passerait de 5% à 7% par an à partir de 1996 pour atteindre 10% à partir de l'an 2000. Quant à l'accès à l'eau, l'objectif est notamment d'améliorer la desserte et la couverture des besoins en eau pour toutes les couches de la population à raison de 20 l/habitant/jour en milieu rural et de 50 l /habitant /jour en milieu urbain. Les stratégies pour atteindre ces objectifs reposent notamment sur la régularité des approvisionnements en intrants agricoles, l'amélioration des infrastructures de transport, les moyens de stockage, les disponibilités en crédit, l'adaptation de la législation foncière, la préservation du milieu naturel et la création des points d'eau.
4. **la sécurité environnementale** liée à la préservation d'un environnement sain. Le Gouvernement entend développer une approche globale et pluridisciplinaire qui reposera sur la sécurisation foncière, une éducation sur les problèmes de l'environnement, une gestion rationnelle du capital foncier et des pâturages.
5. **la sécurité individuelle et politique.** Le Gouvernement entend développer des actions de bonne gouvernance et s'efforcera d'accroître les capacités institutionnelles de l'appareil d'Etat et de la société civile.

Aussi, les objectifs majeurs, d'ici l'an 2005 se résument - ils à (i) un accroissement du PIB par tête d'habitant de 3% au minimum par an; (ii) un doublement du taux d'alphabétisation par l'ensemble de la population de 20 à 40%; (iii) un gain d'environ 10 ans au niveau de l'espérance de vie.

Dans le court terme (1996-1998), les objectifs sont respectivement: (i) un revenu par tête d'habitant de 340\$ (contre 300\$ en 1995); (ii) un taux d'alphabétisation de 28% (contre 20% actuellement); (iii) et une espérance de vie de 52 ans (contre 48 ans actuellement). Dans le moyen terme, d'ici l'an 2000, l'objectif est d'atteindre un revenu par tête de 365\$, un taux

d'alphabétisation à 31% et une espérance de vie de 54 ans. Enfin, dans le long terme (2005), le Gouvernement vise un revenu par tête de près de 500\$, un taux d'alphabétisation de 40% et une espérance de vie de 57 ans.

La réalisation de la sécurité humaine impose une nouvelle approche du développement dont **les principaux éléments** sont: (i) la rigueur dans la conduite des politiques budgétaires; (ii) le renforcement des capacités nationales d'investissement; (iii) la promotion d'une politique plus dynamique de l'emploi; (iv) la mise en place d'une stratégie appropriée de l'endettement^(4, 5).

4. IMPLICATIONS POUR LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Ainsi défini plus haut le développement humain durable interpelle l'Administration en général, dont le système national de recherche scientifique. L'unanimité s'est faite aujourd'hui autour de l'idée qu'il faut rechercher un nouveau type de développement durable à dimension humaine. Pour concrétiser cette idée, quelles peuvent être les implications pour la recherche scientifique?

Tout d'abord, nous affirmons avec force qu'il ne peut y avoir de développement, surtout de développement durable sans recherche, qu'elle soit fondamentale ou appliquée. Les dirigeants africains doivent comprendre que si les Etats du Nord ont réalisé d'énormes progrès économiques, c'est qu'ils ont toujours consacré une part substantielle de leurs budgets à la recherche scientifique.

L'adhésion du Burkina Faso à l'Initiative du Développement Humain Durable crée particulièrement des conditions favorables à l'épanouissement de la recherche scientifique. En effet, le DHD implique la pratique de la bonne Gouvernance. La recherche d'un développement humain durable ne peut se faire dans un contexte d'autoritarisme et une gestion patrimoniale des ressources publiques.

Le concept de bonne gouvernance repose sur trois composantes essentielles:

- le type de régime politique, sa nature, son mode opératoire et ses relations avec la société civile;
- La manière dont le pouvoir est exercé dans la gestion des ressources économiques, financières et sociales d'un pays;

⁴ BAMBARA D., 1998 : "Eléments de la Politique Nationale de Développement Humain Durable. Document présenté à l'atelier d'information sur le concept de Développement Humain Durable.

⁵ Burkina Faso, 1991 : "Première conférence de table - ronde des partenaires pour le développement du Burkina Faso. Genève, du 23 au 24 mai 1991.

- la capacité des pouvoirs publics à concevoir, formuler et mettre en oeuvre des politiques de développement et à s’acquitter de leurs fonctions.

Prenant conscience de cela, le Gouvernement burkinabè a annoncé son intention de renforcer la sécurité individuelle et politique des citoyens, de créer un environnement politique, juridique et institutionnel favorable à l’atteinte des objectifs de sécurité économique, alimentaire, environnementale et sanitaire. Le diagnostic fait montre que le Burkina Faso est l’un des pays de la sous - région ouest africaine à bénéficier d’un régime politique stable et à jouir d’une certaine crédibilité en matière de gestion publique.

En clair, la garantie de la sécurité individuelle et politique, l’existence d’une constitution démocratique permettent de mener des activités de recherche en toute quiétude, freinent la fuite des cerveaux et autorisent tout chercheur à aborder les problèmes de recherche avec véritablement une indépendance d’esprit.

Ceci dit, voyons quel doit être le rôle de la recherche scientifique dans ce nouveau contexte de développement humain durable.

Dans le cas spécifique du Burkina Faso, la recherche scientifique doit contribuer concrètement à la mise en oeuvre de cette politique nationale de développement humain durable par la mise à disposition de produits de recherche pertinents et efficaces. Elle doit puiser ses programmes de recherche dans les éléments de cette Politique Nationale de Développement Humain Durable. A ce sujet, l’existence d’un plan stratégique de la recherche scientifique constitue un atout majeur. En outre, le choix du thème “Recherche scientifique et développement durable” pour le présent Forum National de la Recherche Scientifique des Innovations Technologiques est tout à fait indiqué.

Nous allons maintenant de façon systématique aborder la question du développement humain durable en rapport avec les cinq thèmes retenus pour la 3^{ème} édition du FRIIT, à savoir :

- l’agriculture et le développement durable;
 - la santé humaine et animale;
 - l’éducation, la formation, l’alphabétisation;
 - les aspects socio - économiques du développement durable;
 - les aspects juridiques du développement durable;
1. Dans le domaine de l’agriculture et du développement durable, il s’agit pour la recherche scientifique d’oeuvrer de son côté à la réalisation de l’objectif global assigné au secteur agricole qui est “d’assurer de manière continue la production agricole pour satisfaire les besoins des populations tout en maintenant et en améliorant la qualité de la vie et de l’environnement”.
 2. La lettre d’intention de Politique de Développement Humain Durable du Burkina Faso accorde une place importante à la sécurité sanitaire. A ce

niveau les efforts de la recherche scientifique doivent tendre vers l'allongement de l'espérance de vie à la naissance dont l'objectif est d'atteindre 54 ans en l'an 2 000 et 57 ans en l'an 2 005, et de ramener les taux de mortalité globale et infantile respectivement à 14 et 70 pour mille.

En matière de santé animale il s'agira d'aider à mieux contrôler les principales maladies animales pour permettre d'intensifier les productions animales et progresser vers la sécurité économique.

3. L'éducation, la formation, l'alphabétisation sont des aspects importants du développement humain durable. Il s'agit d'un domaine où le Burkina Faso doit particulièrement faire des progrès. Les thèmes majeurs pour la recherche sont :
 - la qualité de l'enseignement;
 - l'organisation et le renforcement du système éducatif;
 - la demande d'éducation;
 - société - famille - école⁶
4. Pour ce qui concerne les aspects socio - économiques du développement durable, la recherche doit accoître la connaissance scientifique des réalités sociales et humaines des populations, et de leur rapport avec l'environnement. La recherche doit par exemple essayer de mesurer et surtout de prévoir les effets induits des décisions politiques et économiques et des applications technologiques sur les populations.
5. Enfin, les aspects juridiques du développement durable interpellent la recherche scientifique sur les questions importantes comme la propriété foncière, le droit des personnes et de la famille, les aspects politiques, la démocratie et le développement au Burkina Faso (*).

CONCLUSION

Pour conclure, nous dirons que le Développement Durable, longtemps basé sur la croissance économique au sens strict n'est plus de mise. Il a été relayé dans les années 1990 par le Développement Humain Durable qui lui, est centré sur les populations et l'environnement. Le concept de Développement Humain Durable lui a été préféré car il est à la fois multidimensionnel et intégrateur

Le Burkina Faso a élaboré une politique nationale de développement humain durable dont le but est de permettre à chaque Burkinabè d'accéder à la sécurité économique, la sécurité sanitaire, la sécurité individuelle et politique.

La mission essentielle assignée à la recherche scientifique est de contribuer pour ce qui la concerne à l'atteinte de ce but noble et hautement important pour le peuple burkinabè.

⁶ (*)CNRST, 1995 : "Plan stratégique de la recherche scientifique. Synthèse générale.